

Ventes d'essence.—Au cours de la seconde guerre mondiale, les ventes se sont ressenties beaucoup, il va sans dire, du rationnement; les augmentations annuelles qu'elles ont accusées depuis cette période découlent de la suppression des restrictions et de l'accroissement considérable des immatriculations.

7.—Ventes d'essence, par province, 1947-1951

Province	1947	1948	1949	1950	1951
	gallons	gallons	gallons	gallons	gallons
Terre-Neuve.....	1	1	1
Île-du-Prince-Édouard.....	6,963,412	7,288,125	8,240,105	9,085,340	10,245,817
Nouvelle-Écosse.....	51,647,756	53,136,982	57,443,469	61,348,662	65,776,919
Nouveau-Brunswick.....	49,935,462	54,186,447	56,685,862	58,814,989	63,615,057
Québec.....	247,467,957	280,857,738	304,139,386	340,621,374	372,853,122
Ontario.....	501,433,196	562,530,157	623,684,828	687,729,936	766,491,887
Manitoba.....	83,145,966	90,601,589	104,023,413	112,495,837	127,658,248
Saskatchewan.....	142,368,203	147,446,058	168,266,743	176,118,129	192,585,333
Alberta.....	171,112,439	190,608,360	218,935,855	241,387,708	272,991,830
Colombie-Britannique.....	117,497,292	130,909,076	142,297,406	155,423,743	173,070,142
Total, ventes brutes.....	1,371,571,683	1,517,564,530	1,683,717,067	1,843,025,718	2,045,288,355
Remboursements et exemptions	338,664,239	384,330,757	436,022,855	461,777,271	527,198,497
Total, ventes nettes.....	1,032,907,444	1,133,233,773	1,254,882,212¹	1,390,090,447¹	1,528,905,858¹

¹ Y compris un chiffre estimatif pour Terre-Neuve: 7,188,000 gallons en 1949, 8,842,000 en 1950 et 10,816,000 en 1951; le chiffre brut n'est pas connu.

Voiturage motorisé*.—Devant le manque de statistiques sur la circulation routière, on a institué un recensement du voiturage motorisé en 1941. Les voituriers sont divisés en deux classes principales: voyageurs et marchandises. Chacune de ces deux classes est divisée en trois catégories: a) voituriers dont les recettes sont de \$20,000 et plus; b) ceux dont elles sont de \$8,000 à \$20,000; et c) ceux dont elles sont inférieures à \$8,000. Les compagnies d'autobus engagées dans le service urbain exclusivement forment une classe distincte. Plusieurs réseaux de tramways ont aussi des autobus en circulation, mais leurs statistiques sont incluses dans celles des tramways électriques et ne figurent pas ici. Les voituriers autorisés engagés dans l'aménagement de routes, de champs d'aviation, etc. ne figurent pas aux relevés. De même, les services de taxi et de livraison urbaine par camion sont exclus, sauf lorsque leur activité s'étend au commerce interurbain. Les voituriers qui font le transport et des voyageurs et des marchandises sont classés sous voyageurs ou sous marchandises selon la plus importante de ces deux sources de revenu. Les recettes-voyageurs des compagnies de camionnage et les recettes-marchandises des compagnies d'autobus ne forment qu'un petit pourcentage de leurs revenus globaux.

* Des statistiques plus détaillées paraissent dans le rapport annuel, *Voiturage motorisé, marchandises et voyageurs*, du Bureau fédéral de la statistique.